



**LA VILLE T'AIDE À FINANCER
TON STAGE THÉORIQUE**
et t'accompagne tout
au long de ta formation
contre 20 heures
de contribution citoyenne.



Tu veux être
animateur-trice,

(17-25 ans)

PASSE TON

BAFA!



Modalités d'inscription et retrait du dossier de candidature
auprès du Bureau Information Jeunesse (30, rue Desmont-Dupont)
Dépôt des dossiers d'inscription **jusqu'au 22 juillet 2022**

Plus d'informations : 01 47 60 81 79
ou bureau.information-jeunesse@mairie-colombes.fr


Colombes
colombes.fr

Le BAFA Citoyen est une opportunité pour les jeunes Colombiens de 17 à 25 ans de se former au **métier de l'Animation et de s'engager dans leur Ville**. Les jeunes bénéficient d'une aide de 300 € sur le coût de la formation théorique et sont accompagnés pendant toute la période de formation.

En contrepartie, ils s'engagent à donner 20 heures de leur temps pour des initiatives locales dites « actions citoyennes », en effectuant soit du bénévolat associatif soit en participant à des actions organisées par la Ville de Colombes.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1. Inscris-toi via le site jeunes.gouv.fr. Rubrique « Emploi » puis « Stages et jobs », en sélectionnant votre région de résidence.**
- 2. Remplis et dépose ton dossier de candidature retiré au préalable auprès du Bureau Information Jeunesse.**
- 3. Une fois ton dossier déposé, il sera étudié par la Direction Jeunesse. Tu seras alors convié à une réunion d'information si ta candidature est retenue.**



LA FORMATION CLASSIQUE

14 JOURS

effectifs minimum

STAGE PRATIQUE

Mise en pratique des acquis de la formation (dans une structure d'Accueil collectif de mineurs, habilitée par la DRAJES).

6 À 8 JOURS

effectifs minimum

STAGE THÉORIQUE

Acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation.

6 À 8 JOURS

**6 jours : approfondissement /
8 jours : qualification**

STAGE

D'APPROFONDISSEMENT

Approfondir, compléter, analyser vos acquis et besoins de formation.

LA VILLE AUX CÔTÉS DES JEUNES COLOMBIEN-NES

ÉDITO

N Chères Colombiennes, chers Colombiens, nous menons depuis 2 ans une politique jeunesse moderne et durable, en phase avec les enjeux de notre siècle et les aspirations d'une jeunesse plurielle, engagée et exigeante.

Elle s'inscrit dans une dynamique d'autonomisation mais aussi de participation citoyenne qui place la jeunesse au centre des actions, des décisions et des projets.

Nous sommes fiers de notre jeunesse; une jeunesse éveillée, consciente des nouveaux défis du monde, ouverte, entreprenante et pour qui l'émancipation est une valeur fondamentale.

L'emploi et la formation des jeunes Colombien-nes est une priorité pour notre équipe municipale. C'est donc avec autant plus de fierté que nous relançons le BAFA citoyen, conformément à nos engagements.

Le BAFA, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, est un diplôme non professionnel accessible dès 17 ans qui prépare à l'exercice des fonctions d'animation en accueil collectif de mineurs (centres de loisirs

ou centre de vacances). Il est surtout une porte d'entrée vers les métiers de l'animation et représente, pour beaucoup de jeunes, une étape importante dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle.

Que vous soyez scolarisés ou inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle, ce dispositif municipal vous aide à financer la première partie du BAFA. Il vous permet également de bénéficier

d'un accompagnement de qualité du BIJ pour la constitution de votre dossier, votre recherche de stage ou encore la mobilisation d'autres aides financières auxquelles vous avez droit mais que les jeunes sollicitent peu ou pas du tout.

Nous vous invitons dès à présent à retirer votre dossier de candidature sur www.colombes.fr ou au BIJ situé au 30, rue Desmont-Dupont et à le retourner dûment complété.

Patrick CHAIMOVITCH

Maire de Colombes

Vice-président de la Métropole du Grand Paris

Valentin NARBONNAIS

Adjoint au maire délégué à la Jeunesse,

aux Cultures urbaines

et à l'Enseignement secondaire




Colombes
colombes.fr